

Cible : Cédant

Annonce avec accompagnement à la vente

Descriptif de l'action :
Publication d'annonce avec filtre et qualification des repreneurs

Tarification	HT
Visite en entreprise Rédaction d'une fiche descriptive anonyme Diffusion d'une annonce de vente pendant 1 an Filtre et qualification des repreneurs Mise en relation cédants-repreneurs	PME : 350 euros Commerce : 250 euros

Visite en entreprise et rédaction d'une fiche descriptive anonyme

Lors d'un rendez-vous en entreprise avec le dirigeant/cédant, le Conseiller transmission rédige une fiche descriptive et anonyme intitulée « fiche descriptive détaillée ». Cette fiche comprend les éléments suivants : historique, activité, effectif, implantation, clientèle, locaux, profil du repreneur, perspectives de développement, motif de cession, prix de cession, et un tableau chiffré reprenant le CA, le Résultat Net et l'EBE de l'année N-1, N-2, N-3.

Diffusion d'une annonce

Une annonce de vente de l'affaire est diffusée sur le portail Transentreprise : www.transentreprise.com, regroupant deux sites :

- le site Transcommerce : www.transcommerce.com dédié aux TPE (entreprises artisanales, commerciales, hôtelières, de services à la personne...), aux droits au bail et locaux commerciaux,
- ou le site Transpme : www.transpme.fr dédié aux PME/PMI (industrie, services aux entreprises...) et aux locaux industriels.

L'annonce sera diffusée pour une durée d'un an et le cédant sera informé des contacts reçus.

Filtre et qualification des repreneurs avant mise en relation

L'annonce aura une notification supplémentaire : « FICHE DESCRIPTIVE DETAILLEE SUR DEMANDE ». Ainsi, les repreneurs qui solliciteront des renseignements sur cette entreprise seront directement renvoyés vers le Conseiller Transmission de la Chambre de Commerce et d'Industrie ayant accompagné le cédant. Une qualification des repreneurs est automatiquement effectuée afin de vérifier leur sérieux et leur motivation, avant toute mise en relation avec le cédant.

Commentaires :